



Conditions Générales de Location et d'Annulation

- Toute réservation effectuée doit être confirmée dans les 4 jours par un versement d'arrhes de **30 %** du montant du séjour.
- A réception des arrhes, nous vous envoyons par e.mail votre réservation.
- Le solde est à régler en fin de séjour.
- Arrivées à partir de **15 h 30** - Départs jusqu'à 10 h
En cas d'arrivée tardive après 20 h, merci de nous informer pour donner les informations relatives à la remise des clés.

L'hiver :

- Les Forfaits de ski à tarifs promotionnels sur certaines périodes sont à régler 7 jours avant votre arrivée. Ils sont non-remboursable, non-modifiable même en cas de fermeture exceptionnelle du domaine de ski
En cas de fermeture définitive du domaine skiable dû à une pandémie, les jours non skiés seront remboursés.
- La fermeture des remontées mécaniques ne donne pas lieu à un remboursement / annulation du séjour.

CONDITIONS D'ANNULATION

Les frais d'annulation appliqués par La résidence La Renardière sont les suivants :

- **A + de 30 jours de l'arrivée** Les arrhes de 30 % **sont remboursés - 30 €** de frais de dossier
Ou * conservés sous forme d'**Avoir valable 18 mois**
- **De 30 jours à 14 jours compris** Les arrhes de 30 % **sont conservés**
- **A moins de 14 jours de l'arrivée** Les arrhes de 30 % **sont conservés + 20 % d'annulation** à titre de dédit.
- **Modification de séjour ou séjour écourté** : Le séjour sera facturé dans sa totalité

Situation exceptionnelle Si des mesures gouvernementales françaises liées au coronavirus ne permettraient pas de :

- Ouvrir la résidence ou continuer son exploitation
- D'autoriser les déplacements à but touristique

Les conditions d'annulation seraient :

- **A + de 30 jours de l'arrivée =** Les arrhes de 30 % **sont remboursés - 30 €** de frais de dossier
Ou * conservés sous forme d'**Avoir valable 18 mois**
- **De 30 jours à l'arrivée =** Les arrhes de 30 % **donneront lieu à un AVOIR valable 18 mois**
- En cas de rupture de séjour, le solde sera calculé au nombre de jours effectués.

Nota :

- Pour nos clients résidant à l'étranger, nous vous invitons à prendre connaissance des restrictions de voyage en vigueur avant de réserver. Il est possible que les déplacements soient autorisés seulement dans certaines circonstances pour les voyages touristiques.
- Vous avez contracté le Covid avant ou pendant votre séjour, les frais d'annulation seront pris en charge par votre assurance personnelle.